BL ASSUR · FICHE RÉCAP · ASSURANCES PROFESSIONNELLES

RC Pro informatique

Responsabilité civile professionnelle des métiers de l'informatique et du digital : développeurs, consultants, ESN, agences web, éditeurs, infogérance, cybersécurité, data. Mise en place par BL ASSUR, sans frais de courtage.

TARIF D'ENTRÉE

24,24 € TTC / mois

à partir de, plafond 50 000 €, RC exploitation et PJ comprises

50 k€ à 3 M€	8 activités	0 €	5 ans	24 h
de plafond, au-delà sur mesure	sur un contrat, sans majoration	de franchise jusqu'à 1 M€ de plafond, 1 500 € au-delà	de période subséquente	attestation (jours ouvrés)

En bref

Le contrat couvre les conséquences financières des dommages corporels, matériels et **immatériels, consécutifs ou non**, que vos livrables ou vos services causent à un client ou à un tiers. Garanties déclenchées par la **réclamation**, période subséquente de 5 ans, plafond par sinistre et par période d'assurance **frais de défense compris**. Sept garanties forfaitaires sans surprime indemnisent en plus vos propres pertes (documents, site piraté, réputation, homme clé, détournement, contestation de créance, coûts de projet).

Formules et tarifs

Plafond	Zone standard	Option monde entier*
50 000 €	24,24 € / mois	≈ 50,47 € / mois
100 000 €	42,76 € / mois	≈ 68,99 € / mois
200 000 €	57,93 € / mois	≈ 84,16 € / mois
300 000 €	69,94 € / mois	≈ 96,17 € / mois
400 000 €	79,57 € / mois	≈ 105,80 € / mois
500 000 €	98,82 € / mois	≈ 125,05 € / mois

Plafond	Zone standard	Option monde entier*
750 000 €	122,88 € / mois	≈ 150,78 € / mois
1 000 000 €	146,94 € / mois	≈ 176,50 € / mois
1 500 000 €	195,07 € / mois	≈ 227,97 € / mois
2 000 000 €	214,32 € / mois	≈ 250,55 € / mois
3 000 000 €	233,48 € / mois	≈ 276,38 € / mois
Plus de 3 M€	Sur mesure, comparatif sous 48 h ouvrées	

Tarifs TTC par mois relevés le 21/10/2026 pour un contrat avec RC exploitation et protection juridique, prélèvement mensuel ; franchise 0 € jusqu'à 1 M€ de plafond, 1 500 € au-delà. Les montants avec option monde entier sont approximatifs (≈) et confirmés au devis. Tarif unique quelle que soit l'activité informatique. * Option monde entier, États-Unis et Canada compris, accessible si cette activité reste sous 30 % du CA. Les sous-limites Avantages Plus font partie du plafond et ne s'y ajoutent pas.

Conditions d'accès

- Moins de 10 salariés, chiffre d'affaires jusqu'à 500 000 €, tout statut (micro-entreprise, EURL, SASU, SARL, SAS)
- Jusqu'à 8 activités du référentiel (112 libellés informatique et digital, liste complète sur la page) sur un seul contrat
- Au-delà des seuils ou activité hors référentiel : dérogation ou autre compagnie

Options

- **RC exploitation et employeur** : vie courante de l'entreprise, interventions chez le client, télétravail, salons, faute inexcusable
- **Protection juridique professionnelle** : vos litiges en demandeur (impayés, fournisseurs)
- **RC des mandataires sociaux** : patrimoine personnel du dirigeant
- **Monde entier** (États-Unis et Canada compris) dès 26,23 €/mois ; **cyber de base** en complément

Zone géographique

Union européenne (outre-mer compris), Suisse, Monaco, Andorre, Saint-Marin, Liechtenstein, Norvège, Islande, Vatican. **Option monde entier**, États-Unis et Canada compris, si cette activité reste sous 30 % du CA (exclusion brevets maintenue). Autre situation : nous consulter.

Les 12 garanties de responsabilité civile professionnelle

1. **Manquements contractuels, y compris l'obligation de résultat** : défaut de conseil, livrable qui ne fonctionne pas, spécifications insuffisantes, mauvaise conduite de projet, performance ou cahier des charges non respectés, retard de livraison
2. **Fautes professionnelles et négligences** : erreur d'appréciation des besoins, de configuration, de paramétrage ou de maintenance, négligence ayant permis la transmission d'un virus
3. **Fautes intentionnelles ou dolosives de vos préposés**, sans instruction ni tolérance de votre part
4. **Divulgation d'informations confidentielles**
5. **Atteintes à la vie privée** : nom, image, voix, intimité, correspondance, droit à l'oubli
6. **Propriété intellectuelle** : droits d'auteur, brevets et secrets de fabrique (sous-limite), marques et cybersquatting, dessins et modèles, bases de données
7. **Concurrence déloyale et parasitisme** : usurpation de nom, de nom de domaine, de charte graphique
8. **Diffamation et dénigrement**
9. **Fourniture de produits défectueux**
10. **Biens et documents confiés**, données électroniques comprises
11. **Jugement déclaratoire** : honoraires d'avocat pour faire juger que vous ne contrefaisez pas, en cas de demande reconventionnelle
12. **Remboursement de prestation** : restitution du prix au client ordonnée par un juge ou prévue par une transaction agréée

L'assureur paie, franchise déduite et dans le plafond : dommages et intérêts, indemnité transactionnelle agréée, frais de défense, frais additionnels et correctifs, pénalités contractuelles libératoires convenues avant exécution, coûts de présence à une audience (500 / 250 / 200 € par jour).

Garanties Avantages Plus, incluses sans surprime

Garantie	Sous-limite*	Ce qui est pris en charge
Perte de vos documents	250 000 €	Restauration ou remplacement des documents nécessaires à l'activité ; supports électroniques sous réserve de sauvegardes effectives (24 h au plus si le risque l'exige)
Piratage de votre site	250 000 €	Coûts de restauration du site internet après piratage ou manipulation malveillante par un tiers ou un préposé, hors salaires internes
Atteinte à votre réputation	250 000 €	Consultant en communication après une réclamation couverte pour divulgation, vie privée, propriété intellectuelle, concurrence déloyale ou diffamation
Remplacement d'un homme clé	250 000 €	Décès, incapacité permanente, perte d'autonomie ou arrêt de plus de 3 mois d'un dirigeant, DAF, responsable ou chef de projet : recrutement, communication, personnel supplémentaire 6 mois au plus
Détournement de fonds par un préposé	50 000 €	Montant détourné à votre préjudice, sur justificatifs, plainte sous 24 h
Contestation de créance	250 000 €	Client en procédure collective, paiement contesté par le mandataire : examen juridique et frais d'avocat, si vous ignoriez la procédure à la signature
Coûts de projet	250 000 €	Après une réclamation couverte, le client arrête le contrat : investissements et salaires engagés remboursés hors marge ; franchise 10 % du sous-plafond

* Par sinistre et par période d'assurance, dans la limite du plafond RC Pro souscrit. Déclenchement par le fait dommageable survenu pendant le contrat, accord écrit préalable de l'assureur, justificatifs, déclaration sous 5 jours.

Principales exclusions

- × Défaillance de vos fournisseurs : accès internet, télécoms, hébergeur, datacenter, électricité (sauf recours effectifs)
- × Collecte ou traitement illégal de données personnelles par vous, spamming ; amendes et sanctions administratives (CNIL comprise), pénalités non libératoires, impôts
- × Litiges avec vos salariés, responsabilité des mandataires sociaux (voir option), plans de retraite et de prévoyance
- × Rupture abusive d'un contrat par vous, engagements contraires à la loi, aéronautique et spatial, brevets États-Unis et Canada
- × RC personnelle de vos sous-traitants ; faute intentionnelle de l'assuré ; faits connus avant la souscription
- × Décennale, automobile obligatoire, responsabilité médicale et dispositifs médicaux (logiciel qualifié de dispositif médical), professions réglementées
- × Guerre, terrorisme, nucléaire, catastrophes naturelles, pollution (sauf accidentelle en RC exploitation), cessation d'activité et procédure collective de l'assuré

Dans le temps

- ✓ **Déclenchement par la réclamation** : réclamations notifiées pendant le contrat, fait dommageable antérieur et inconnu à la souscription
- ✓ **Période subséquente de 5 ans** après résiliation ou expiration (sauf non-paiement), plafond unique au moins égal à celui de la dernière année ; 10 ans pour une personne physique qui cesse définitivement (art. R. 124-3)
- ✓ **Déclaration conservatoire** d'un fait dommageable : toute réclamation ultérieure est réputée déclarée à cette date
- ✓ Toutes les réclamations issues d'un même fait = un seul sinistre

En cas de réclamation

- ✓ Aucune reconnaissance de responsabilité ni transaction sans l'accord écrit de l'assureur (art. L. 124-2)
- ✓ Déclaration sous **60 jours** (réclamation d'un tiers), **5 jours** (dommage subi), **plainte sous 24 h** si infraction pénale
- ✓ Mesures correctives à vos frais, pièces et journaux techniques conservés, coopération avec l'expert ; BL ASSUR accompagne la déclaration et le suivi

Souscription et vie du contrat

1 Votre activité
Activités (jusqu'à 8), CA du dernier exercice clos ou prévisionnel, effectif, plafond, franchise, options.

2 Validation
Libellés rapprochés du référentiel, restrictions vérifiées. Premier retour sous 24 h ouvrées.

3 3 pièces
K-bis (ou justificatif équivalent selon le statut), pièce d'identité du dirigeant, RIB. Prélèvement automatique mensuel, trimestriel, semestriel ou annuel.

4 Attestation
Date d'effet immédiate ou différée jusqu'à 12 mois ; attestation sous 24 h ouvrées après validation.

Contrat d'un an, échéance principale au jour de la souscription, reconduction tacite. Résiliation par vous chaque année avec un mois de préavis (deux mois pour l'assureur) et dans les cas prévus par le Code des assurances. Modification d'activité ou hausse de CA de plus de 20 % à déclarer dans les 30 jours précédant l'échéance ; aggravation du risque sous 15 jours. Entité créée ou acquise dans l'EEE réalisant moins de 20 % de votre CA : assurée automatiquement.

Votre devis sous 24 h ouvrées, 0 € de frais de courtage

BL ASSUR, courtier indépendant, Buchelay (78) et Paris 8e. Plus de 30 partenaires assureurs, plus de 300 entreprises clientes, CE externalisé offert à vos salariés.

01 86 90 08 99
bl-assur.fr/devis-gratuit

Document d'information établi le 21 octobre 2026 à partir des conditions générales, de la fiche produit et du référentiel d'activités du contrat (édition du 18 septembre 2024). Sans valeur contractuelle : seules les conditions générales et particulières engagent l'assureur. Tarifs « à partir de », selon chiffre d'affaires, plafond, franchise et options.